



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 23/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 26	Votants : 29	Procurations : 03

Reçu en Préfecture le : 07 AVR. 2016  
Affiché le :  
Certifié exécutoire

L'An deux mille seize, le 05 avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAATION : 29 Mars 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBÈRES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, SUZE, GARBIN, MARTIN.

**PROCURATIONS**

M. MARQUIER	à	M. SANCHEZ
M. FERTE	à	Mme SUZE
Mme JOUET	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETAIRE** : M. BENHADJ a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : URBANISME - Echange de parcelles entre la commune et M. LOTTI Jean**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du dossier actuellement en instance chez Maître BALZAME, Notaire à Grenade, nous devons procéder à la régularisation, à titre gratuit, de l'acte à passer contenant échange des parcelles ZE 481 (commune) et ZE 1236 (M. LOTTI) afin de mettre à jour le cadastre.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- D'autoriser Madame le Maire à signer tous actes et tous documents à l'effet ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 06 avril 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

